

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DU PEJS LSF-F

52 - 54 Rue de TURENNE Paris 3^{ème}



École Maternelle Turenne

Tel : 01 48 87 28 44

E-mail : ce.0751416g@ac-paris.fr /
dir-em52turenne.paris03@paris.fr

5 classes (PS, MS, GS)
et 1 classe LSF-F multiâge (PS à GS)

Horaires de classe :

- lundi, jeudi de 8h30 à 16h30
- mardi, vendredi de 8h30 à 15h
- mercredi de 8h30 à 11h30

Périscolaire (payant) :

Midi : Cantine (même le mercredi)
Soir : Goûter ou EPL jusqu'à 18h30
Mardis et vendredis : inscription possible
à des ateliers gratuits de 15h à 16h30
Mercredi après-midi : Centre de Loisirs

École Élémentaire Turenne

Tel : 01 42 71 16 29

E-mail : ce.0752327x@ac-paris.fr

11 classes (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)
et 2 classes LSF-F multiâges
(cycles 2 (CP-CE1/2) et 3 (CM1/2))

Horaires de classe :

- lundi, jeudi de 8h30 à 16h30
- mardi, vendredi de 8h30 à 15h
- mercredi de 8h30 à 11h30

Périscolaire (payant) :

Midi : Cantine (même le mercredi)
Soir : Étude surveillée, ateliers « bleus »
sportifs ou culturels de la Ville de Paris,
jusqu'à 18h00 (sans interprètes, sans LSF)
Mardis et vendredis : inscription possible
à des ateliers gratuits de 15h à 16h30
Mercredi après-midi : Centre de Loisirs

LES CLASSES LSF-F LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE-FRANÇAIS ÉCRIT

POUR QUI ? Pour **les élèves sourds** dont les parents souhaitent qu'ils suivent
une **scolarité en Langue des Signes Française**.
Une reconnaissance de la MDPH est obligatoire.

COMMENT ? Dans chaque classe **LSF-F**, les programmes officiels de **l'Éducation
Nationale sont enseignés en Langue des Signes Française** pour tous
les domaines d'apprentissage.

EN MATERNELLE :

Mobiliser le langage
dans toutes les dimensions :

- La LSF et l'écrit ; agir, s'exprimer,
- Comprendre à travers l'activité physique ;
agir, s'exprimer,
- Comprendre à travers les activités
artistiques,
- Acquérir les premiers outils
mathématiques,
- Explorer le monde et vivre ensemble.

EN ÉLÉMENTAIRE :

- Mathématiques,
- Langue française écrite,
- Langue des Signes Française,
- Culture scientifique et technologique,
- Techniques usuelles de l'information
et de la communication,
- Culture humaniste,
- Langue étrangère,
- Compétences sociales et civiques,
- Autonomie et initiative.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE ET DES OUTILS SPÉCIFIQUES

Langue des Signes = Langue de communication
Utilisation de supports visuels, adaptation du matériel
traditionnel, pédagogie différenciée...

PROJETS DES CLASSES LSF-F

● **Se familiariser avec divers locuteurs de la LSF :**
visites guidées de musée en LSF, contes bilingues, comptines,
spectacles adaptés en LSF, fréquentation de bibliothèques...

● **Se familiariser avec le français écrit :** travail sur la presse
quotidienne, les divers types d'écrits et de supports (contes,
romans, documentaires...)

● **Se familiariser avec les outils des nouvelles technologies :**
vidéo, ordinateur, internet...

● **Projets interdisciplinaires autour de thèmes :**
les grands moments de l'année, les fêtes...

● Rencontres pour des activités et des sorties communes
autour de la LSF

LES CLASSES LSF-F DANS LES DEUX ÉCOLES DISPOSITIF ET FONCTIONNEMENT DES CLASSES LSF-F

Les classes LSF-F sont complètement **autonomes et indépendantes**.
Cependant **elles partagent**, comme les autres classes, **des activités** avec les classes d'élèves
entendants. Il s'agit de **l'inclusion**.



EN MATERNELLE

- Activités partagées : motricité, arts visuels,
etc...
- Contes et comptines bilingues ou en LSF
- Ateliers LSF
- Préparation des fêtes (chorale de Noël
et de fin d'année, Noël, etc...)
- Intervention de conteurs sourds
et/ou entendants dans les classes
et/ou spectacles bilingues
- Animations communes : intervention de la
police de proximité (sécurité routière, rôles des
policiers, etc...), animations scientifiques, etc...
- Projets thématiques communs
- Sorties culturelles
- Sur les temps périscolaires, le dispositif
prévoit une inclusion des enfants scolarisés
au PEJS avec tous les enfants de l'école

EN ÉLÉMENTAIRE

- Activités communes : cours d'EPS et piscine,
arts visuels, etc...
- Journées sportives
- Sorties culturelles et thématiques
- Projets thématiques (atelier préhistoire,
expression corporelle...)
- Réunion des délégués élèves
- Intervention de conteurs sourds
et/ou entendants dans les classes
et/ou spectacles bilingues
- Intervenants extérieurs : sécurité
routière, éducation à la santé, théâtre...
- Sur les temps périscolaires, le dispositif
prévoit une inclusion des enfants scolarisés
au PEJS avec tous les enfants de l'école

Création d'un PEJS au collège Victor Hugo depuis septembre 2022 (6^e et 5^e). Ces classes assurent
aux élèves sourds une continuité scolaire entre l'enseignement primaire et le collège.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez contacter les directeurs/directrices des écoles pour venir **rencontrer
les professionnels, visiter les écoles et faire un petit stage d'observation en maternelle**.

POUR L'ÉCOLE MATERNELLE
(3 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE)

ce.0751416g@ac-paris.fr
dir-em52turenne.paris03@paris.fr

POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
(6 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE)

ce.0752327x@ac-paris.fr

SI VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT, VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE :

1

**ALLER
À LA MDPH
DE VOTRE
DOMICILE**

Déposer un dossier **CERFA** (formulaire de demande(s) auprès de la
MDPH et certificat médical joint) **pour obtenir la reconnaissance
du handicap de votre enfant** (reconnaissance du taux d'incapacité)
et pour demander la scolarisation dans un dispositif LSF
(PEJS LSF-F Paris 3^{ème}) Vous pouvez faire ces deux demandes
en même temps si vous n'avez pas encore fait la demande
de reconnaissance du handicap de votre enfant.

Après sa commission, la MDPH vous délivra **une notification
d'orientation en dispositif LSF**. Vous recevrez la notification
de la MDPH par courrier.

2

**ALLER
À LA MAIRIE
DE PARIS
CENTRE**

2 rue Eugène SPULLER 75003
Tel : 01 87 02 61 00 - **E-mail :** cab.pariscentre@paris.fr
**Avec cette notification de la MDPH, votre livret de famille
et le carnet de vaccinations de votre enfant.** La mairie
vous donnera **un certificat d'inscription à l'école Turenne**.

3

**ADMISSION
À L'ÉCOLE
TURENNE**

Prendre RDV avec le Directeur ou la Directrice.
Documents à apporter pour l'élémentaire : le certificat
d'inscription donné par la Mairie de Paris Centre et la notification
PEJS donnée par la MDPH.
Pour la maternelle : apporter également le livret de famille.

Pour ceux qui sont scolarisés en maternelle ou en élémentaire, il faut demander le certificat
de radiation de son école actuelle et le fournir au directeur ou à la directrice de l'école Turenne
en même temps que le certificat d'inscription délivré par la Mairie de Paris Centre et livret de famille.